



Médiation du crédit aux entreprises

Selon le bilan national consolidé au 21 juin 2009, la médiation du crédit a permis depuis son lancement en novembre 2008, de conforter plus de 5 000 sociétés de toutes tailles dans leur activité, de débloquer plus d'1 milliard d'euros de crédit, hors écrasement des dettes et de sauvegarder 107 641 emplois en France.

Sur les 12 853 entreprises ayant sollicité la médiation du crédit, 11 000 dossiers ont été acceptés et pris en charge en médiation. Au total, 8 160 dossiers sont désormais instruits et clôturés, soit un taux d'éligibilité de 74 %.

En cumul, le taux de médiation réussie reste stable à 66 % avec un léger fléchissement en juin (65 %).

En matière de taux, la médiation constate que les banques répercutent globalement correctement la baisse de leurs coûts de refinancement sur les taux de nouveaux crédits et reste vigilante sur les risques de dispersion au cas par cas.

Le médiateur du crédit a annoncé la signature d'ici à la fin de juillet d'un accord de place avec les dirigeants des principaux réseaux bancaires pour donner un cadre à la médiation du crédit aux entreprises.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Assurance crédit et les compléments d'assurance publics Cap et Cap +

Lors de la réunion du 8 juin 2009, Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, et René Ricol, médiateur du crédit aux entreprises ont fait le point avec les assureurs crédit sur la mise en œuvre du nouveau cadre de fonctionnement de leur activité défini le 12 mai 2009 en présence du Premier ministre, François Fillon.

Ils ont pris bonne note d'avancées significatives dont : - le déploiement des dispositifs d'assurance crédit public Cap (en cas de diminution de couverture) et Cap + (en cas de retrait ou de refus de garantie des risques clients) avec respectivement 7000 et 1 140 dossiers ouverts ; - la transparence des informations avec un accès gratuit pour les entreprises acheteuses sur le site Internet des assureurs crédit à leur notation au montant des encours garantis les concernant ; - la mise en place du dispositif dans les DOM dont la promotion sera assurée par l'AFD. Les directeurs des agences de l'IEDOM qui sont des médiateurs départementaux de crédit informeront les entreprises des règles éligibles à Cap + et faciliteront la mise en relation avec les assureurs de crédit concernés.

Dossiers législatifs

1 - Projet de loi sur la réforme de la consommation

Le Sénat a adopté le 17 juin 2009 le projet de loi portant réforme du crédit à la consommation.

2 - Projet de loi organique relatif à l'organisation institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie et de Mayotte

Le texte de la commission des Lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et de l'administration générale du Sénat sera examiné en séance publique le 7 juillet 2009.

3 - Ordonnance sur la législation financière et douanière dans les COM

L'ordonnance n° 2009-799 du 24 juin 2009 portant actualisation et adaptation de la législation financière et de la législation douanière applicables en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Wallis-et-Futuna, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte a été publiée au Journal officiel de la République du 26 juin 2009.

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Au cours de la réunion plénière qui s'est tenue à Lyon du 24 au 26 juin 2009, le Groupement d'Action financière (GAFI) a pris d'importantes nouvelles mesures afin de protéger le système financier international contre une utilisation abusive en publiant une série de meilleures pratiques pour les Etats sur le gel des fonds et avoirs terroristes, de nouvelles lignes directrices pour les entreprises de services financiers, une étude détaillée des risques de blanchiment de capitaux dans le secteur du football et en accueillant Eurojust parmi les observateurs du GAFI.

Le communiqué est téléchargeable sur : <http://www.fatf-gafi.org>

Publications

1 - Banque de France : rapport annuel 2008 et lettre introductive du rapport

Les documents sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.banque-france.fr/fr/publications/rapport/rapport.htm>

2 - Commission bancaire : rapport annuel 2008

Le rapport est disponible sur : http://www.banque-france.fr/fr/supervi/supervi_banc/publi/rapcombanc08.htm

3 - Observatoire de la microfinance : premier rapport d'activité

Le document est disponible sur : <http://www.banque-france.fr/fr/instit/telechar/services/microfinance.pdf>

4 - Conseil économique et social : l'offre de santé dans les collectivités ultramarines

Les travaux de Mme Jacqueline André-Cormier (rapporteur) sont disponibles en téléchargement sur : <http://www.ces.fr>

Publications de l'IEDOM

A l'occasion de la sortie des rapports annuels de l'IEDOM et de l'IEOM au titre de l'exercice 2008, M. Yves Barroux, Directeur général de l'IEDOM et de l'IEOM a présenté une synthèse des principales évolutions ayant affecté les économies ultramarines, ainsi que les premières tendances de l'année 2009 lors d'une conférence de presse le 16 juin 2009 à Paris.

Le rapport du siège et les fascicules géographiques de la Guyane, de la Réunion, de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon sont disponibles sur notre site Internet www.iedom.fr.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Indicateurs de vulnérabilité des ménages

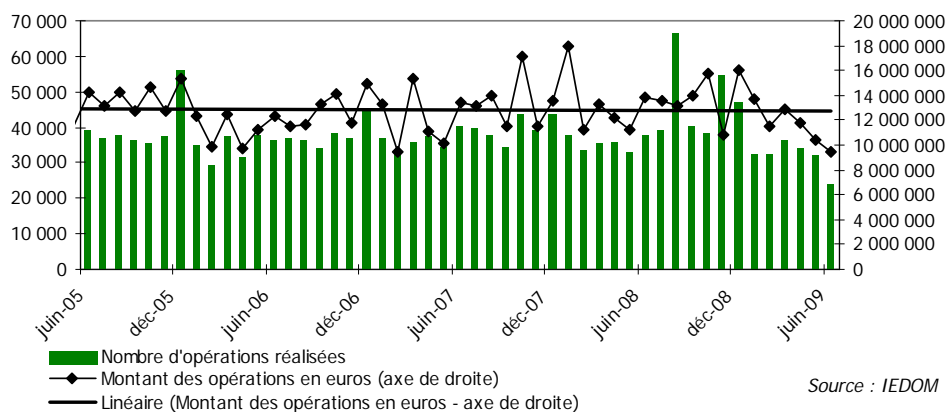
En juin 2009, le Fichier central des chèques (FCC) de la Banque de France a enregistré 1 incident de paiement sur chèques, contre 9 en mai. Au deuxième trimestre 2009, quelque 11 incidents ont été recensés, soit 29 de moins qu'au 2^{ème} trimestre 2008. Par ailleurs, 4 retraits de carte bancaire ont été enregistrés en juin, portant le cumul annuel à 17 décisions de retrait. Enfin, l'archipel comptait 31 personnes physiques en interdiction bancaire, soit 4 de moins qu'en juin 2008.

Surendettement

Aucune déclaration de surendettement n'a été déposée auprès de la commission d'examen des situations de surendettement de Saint-Pierre-et-Miquelon depuis le début de l'année 2009. Aucun dossier n'avait été déposé en 2008. Pour mémoire, le premier dossier de surendettement date de mars 2002. Depuis l'origine, seuls 33 dossiers ont été soumis à la commission.

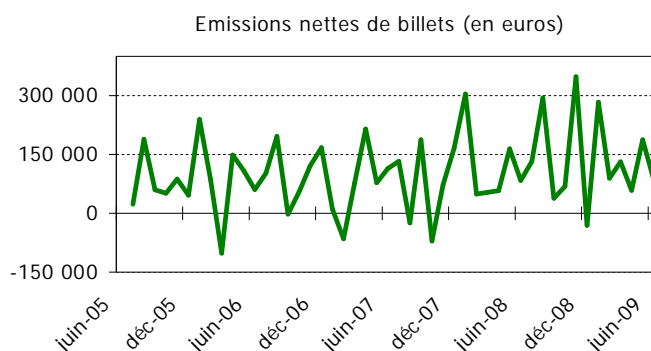
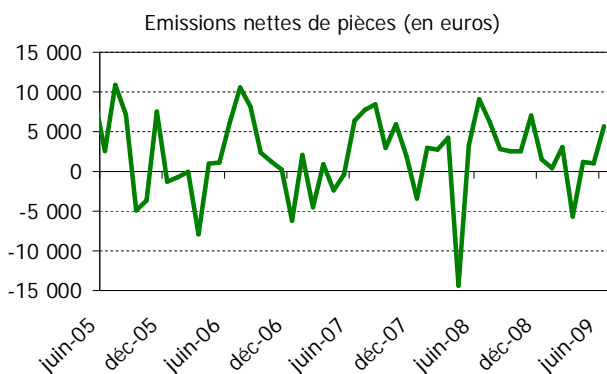
Recul important de la valeur et du volume des opérations de compensation

Au deuxième trimestre 2009, la valeur des opérations de compensation (31 649 579 euros) a fléchi de 17,1 % par rapport au premier trimestre 2009. Le nombre d'opérations réalisées (90 362) est également en repli (- 11,1 %) en raison notamment de l'implémentation de frais bancaires supplémentaires sur les chèques fin 2008 et de la fusion des deux principaux établissements de crédit – Banque des Iles et Crédit Saint-Pierrais – début juin. En volume, ces opérations concernent les chèques à 88,5 %, les virements à 11,5 % et les traites à 0,02 %. En glissement annuel, l'activité a décliné de 14,9 % en valeur et de 15,5 % en volume.



Circulation fiduciaire

Fin juin 2009, les émissions nettes cumulées de billets (pré-alimentation de décembre 2001 comprise) s'élevaient à 11,432 millions d'euros (pour un volume de 310 503 billets), en progression de 17,7 % sur un an. Pour leur part, les émissions nettes cumulées de pièces (pré-alimentation comprise) s'établissaient à 0,384 million d'euros (pour un volume de 2,122 millions de pièces), en progression de 8 % en glissement annuel.



BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Diminution du quota de morue pour la saison 2009 - 2010

Le total autorisé de capture (TAC) pour la morue dans la zone 3Ps, qui s'élevait à 13 000 tonnes en 2008, a été abaissé à 11 500 tonnes pour la nouvelle campagne de pêche. En vertu de l'accord franco-canadien de 1994, Saint-Pierre-et-Miquelon conserve une part de 15,6 % de ce TAC total, soit 1 794 tonnes.

Dépôt de la lettre d'intention revendiquant l'extension du plateau continental

La lettre d'intention a été déposée auprès de l'ONU le vendredi 8 mai, soit cinq jours avant la date limite. Les deux points principaux concernent l'étendue de la zone revendiquée et la date de dépôt du dossier final. La prochaine étape consisterait à mener des campagnes scientifiques conjointement avec le Canada.

SPM Seafood International remplace Interpêche

La reprise de la société Interpêche par la société canadienne Louisbourg Seafood a été judiciairement entérinée le 21 avril 2009. Le Conseil territorial est désormais propriétaire des infrastructures de l'usine, tandis que Louisbourg Seafood détient la société d'exploitation et loue l'ensemble de l'outil de production. Quelque 45 emplois sur 60 ont été maintenus.

Mécontentement des pêcheurs de crevettes de Terre Neuve

Les pêcheurs de crevette subissent de plein fouet l'effondrement de la demande de ce produit. Afin d'éviter la faillite, ils sollicitent le gouvernement afin d'obtenir une aide financière.

Financement public de la filière aquacole

L'Etat a accordé une enveloppe de 400 000 euros à EDC afin de soutenir le développement de l'aquaculture (coquilles) dans le cadre du Contrat de développement (crédits du Secrétariat d'Etat à l'Outre-mer - SEOM). Depuis 2002, le SEOM a accordé 3,53 millions d'euros de subventions à EDC, les aides publiques totales s'élevant à 7,58 millions d'euros. Cette aide devrait financer l'acquisition de deux navires ainsi que la réhabilitation de l'usine.

Rapprochement des communautés francophones et acadiennes du Canada

Le 27 mai, la SODEPAR et RDÉE Canada ont signé, à l'Ambassade de France au Canada, un protocole d'entente afin de formaliser les liens de collaboration et de renforcement mutuel entre les deux partenaires. Cette entente vise à consolider le réseau francophone à l'échelle internationale dans l'espoir d'accroître la vitalité économique de Saint-Pierre-et-Miquelon et des communautés francophones du Canada.

Coopération économique en matière d'hydrocarbures

Du 25 au 27 mai, la SODEPAR a organisé une mission à Halifax afin d'approfondir la coopération économique régionale. Organisée dans le cadre de l'exploitation des hydrocarbures, cette mission a permis d'identifier les infrastructures de l'industrie du gaz qui pourraient être transposées à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Prime à la cuve

En 2009, 338 ménages non soumis à l'impôt sur le revenu (soit 101 de moins qu'en 2008) ont perçu cette aide de l'Etat (200 euros).

Etats généraux de l'Outre-mer à Saint-Pierre-et-Miquelon

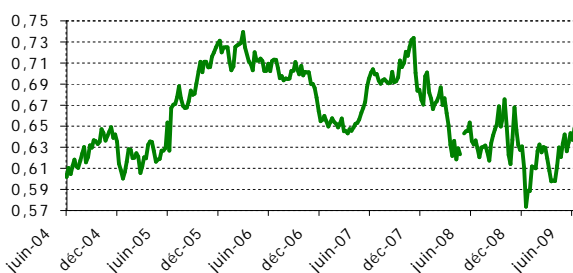
La consultation de la population locale mise en place dans le cadre des Etats généraux s'est tenue au cours de la semaine du 15 au 19 juin. Quatre thèmes ont été débattus : l'identité et l'environnement régional ; l'économie et le développement ; le travail, l'emploi et la formation ; le statut de l'archipel. La synthèse des débats et des propositions devrait être restituée au niveau national fin septembre. Les décisions du Conseil interministériel de l'Outre-mer seront prises fin octobre.

Le Grenelle de la mer

Lors de la journée du Grenelle de la mer, le jeudi 18 juin, les travaux de quatre groupes ont été présentés : « Planète Mer : inventer les nouvelles régulations », « la délicate rencontre entre le terre et la mer », « entre menaces et potentiels, une mer fragile promesse d'avenir », « la mer, une passion à partager ». Le Maire de Saint-Pierre avait été mandatée par l'Association des maires de France pour représenter les communes du littoral et de l'Outre-mer.

Evolution du dollar canadien

Après avoir atteint un niveau très bas en décembre 2008 (0,6024 EUR/CAD en moyenne mensuelle), le cours EUR/CAD affiche une évolution plus encourageante depuis le début de l'année 2009. Au deuxième trimestre 2009, le cours moyen du dollar canadien est en hausse de 2,06 % par rapport au trimestre précédent pour s'établir à 0,6345 EUR/CAD en juin 2009 (moyenne mensuelle). Toutefois, le cours moyen du dollar canadien a reculé de 0,8 % par rapport au deuxième trimestre 2008.



Source : banque-france.fr

LES INDICATEURS DE REFERENCE

| | | Données brutes | Δ % trimestre précédent | Glissement annuel |
|---|--|-----------------|-------------------------|--|
| Prix (Source : Préfecture) | Prix à la consommation (hors tabac) – 1 ^{er} trimestre 2009 (Indice base 100 : décembre 2002) | 119,98 | - 1,96 % | + 0,05 % <i>par rapport à mars 2008</i> |
| | | Données brutes | Δ % mois précédent | Glissement annuel |
| Emploi (Source : DTEFP) | Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie 1) Mai 2009 : | 253 | - 21,9 % | + 28,4 % |
| | Nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois indemnisés Mai 2009 : | 237 | - 27,5 % | + 39,4 % |
| RMI (Source : CAF) | Nombre de bénéficiaires - fin mai 2009 : | 28 | + 27,3 % | - 17,6 % |
| | Cumul 2009 des prestations nettes versées (en euros) | 57 707,6 | - | - 19,4 % |
| Commerce extérieur (mouvements réels + mouvements d'entrepôt) (Source : Douanes) | Importations (milliers d'euros) Mai 2009 : Cumul annuel : | 3 486 22 522 | - 18,4 % - | - 20,2 % - 33,0 % |
| | Exportations (milliers d'euros) Mai 2009 : Cumul annuel : | 124 3 097 | - 17,9 % - | - 20,0 % - 12,0 % |
| | Déficit commercial (milliers d'euros) Mai 2009 : Cumul annuel | 3 362 19 425 | - 18,5 % - | - 20,2 % - 17,0 % |

LES SECTEURS D'ACTIVITE

| | | Données brutes | Δ % mois précédent | Glissement annuel |
|---|---|------------------|--------------------|-----------------------|
| Pêche industrielle (Source : Affaires maritimes) | Débarquements (en tonnes) Campagne 2008/2009 (de fin octobre à fin février) | - | - | - |
| Pêche artisanale (Source : Affaires maritimes) | Débarquements (en tonnes) Début de la saison : Avril 2009 Mai 2009 : | nc | - | - |
| Trafic aéroportuaire Aéroport de Saint-Pierre (Source : Aviation civile) | Nombre de passagers (arrivées + départs) Mai 2009 : Cumul annuel : | 2 831 12 304 | - 1,5 % - | + 2,3 % + 4,9 % |
| | Mouvements d'avions Mai 2009 : Cumul annuel : | 285 1 098 | - 7,5 % - | + 46,2 % + 6,7 % |
| | Fret et envois postaux (en tonnes) Mai 2009 : Cumul annuel : | 16,392 78,776 | + 14,3 % - | - 16,1 % + 1,1 % |
| Trafic portuaire Port de Saint-Pierre (Source : Capitainerie du Port) | Mouvements de navires Mai 2009 : Cumul annuel : | 71 176 | + 82,1 % - | + 10,9 % - 9,7 % |
| | Fret (en tonnes) Mai 2009 Cumul annuel : | 1 580 9 343 | + 13,11 % - | + 194,8 % + 20,6 % |

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

| | taux | date d'effet |
|--|-------|--------------|
| Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème | 1,00% | 13/05/2009 |
| Taux de la facilité de prêt marginal | 1,75% | 13/05/2009 |
| Taux de la facilité de dépôt | 0,25% | 08/04/2009 |

| Taux d'intérêt légal | | | | Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/05/09) | | | | |
|----------------------|------|-------|----------------|--|-------|-------|-------|-------|
| ANNEE | 2009 | 3,79% | JO du 11/02/09 | Livret A et bleu | LDD | LEP | PEL* | CEL* |
| ANNEE | 2008 | 3,99% | JO du 23/02/08 | 1,75% | 1,75% | 2,25% | 2,50% | 1,25% |

* hors prime d'Etat

| Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel) | | | | TIBEUR juin 2009 | | | |
|--|---------|---------|---------|------------------|---------|---------|---------|
| Mars | Avril | Mai | Juin | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| 1,0565% | 0,8549% | 0,7649% | 0,6831% | 0,9110% | 1,2260% | 1,4340% | 1,6090% |

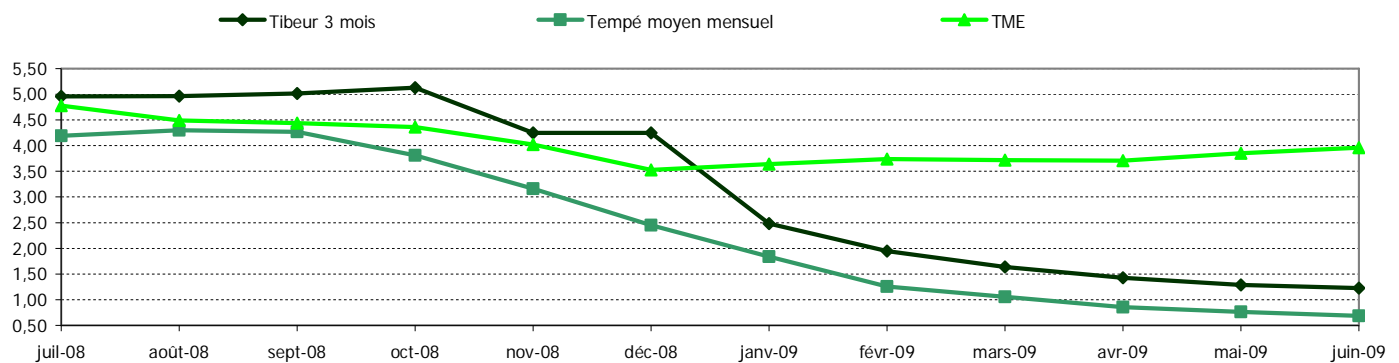
| Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME) | | | | Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO) | | | |
|---|-------|-------|-------|---|-------|-------|-------|
| Mars | Avril | Mai | Juin | Mars | Avril | Mai | Juin |
| 3,72% | 3,71% | 3,85% | 3,96% | 3,92% | 3,91% | 4,05% | 4,16% |

Taux de l'usure (applicable à partir du troisième trimestre 2009)

| Crédits aux particuliers | Seuils de l'usure | Crédits aux entreprises | Seuils de l'usure |
|--|-------------------|--------------------------|-------------------|
| Prêts immobiliers | | | |
| Prêts à taux fixe | 7,01% | | |
| Prêts à taux variable | 7,03% | | |
| Prêts relais | 7,03% | | |
| Autres prêts | | | |
| Prêts d'un montant < ou = à 1524 € | 21,59% | | |
| Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts voyageurs hypothécaires | 20,63% | Découverts en compte (1) | 13,45% |
| Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 € | 9,43% | | |

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

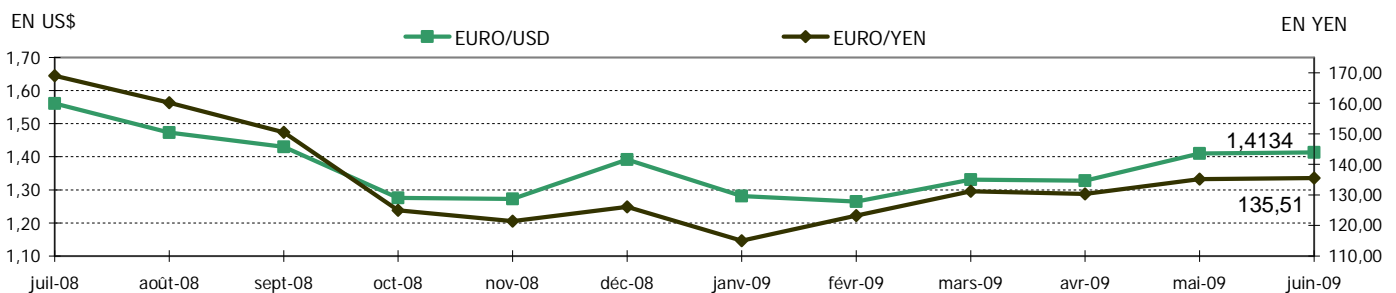
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

| | | | | | |
|----------------------------|----------|---------------------------|---------|------------------------------|-----------|
| EURO/USD (Etats-Unis) | 1,4134 | EURO/ZAR (Afrique du sud) | 10,8853 | EURO/SRD (Surinam) | 3,87895 |
| EURO/JPY (Japon) | 135,5100 | EURO/BWP (Botswana) | 9,63258 | EURO/ANG (Ant. Néerl.) | 2,52944 |
| EURO/CAD (Canada) | 1,6275 | EURO/SCR (Seychelles) | 19,3341 | EURO/DOP (Rép. Dom.) | 50,5112 |
| EURO/GBP (Grande-Bretagne) | 0,85210 | EURO/MUR (Maurice) | 46,2535 | EURO/BBB (La Barbade) | 2,82620 |
| EURO/SGD (Singapour) | 2,0441 | EURO/BRL (Brésil) | 2,7469 | EURO/TTD (Trinité et Tobago) | 8,92195 |
| EURO/HKD (Hong-Kong) | 10,9540 | EURO/VEF (Vénézuéla) | 3,03434 | EURO/XPF (COM Pacifique) | 119,33170 |
| EURO/MGA (Madagascar) | 2740,00 | EURO/XCD (Dominique) | 3,81537 | EURO/FC (Comores) | 491,96775 |

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

| | | | | |
|----------|-------------|--------------|-------------|-------------|
| 1 EURO = | 40,3399 BEF | 6,55957 FRF | 40,3399 LUF | 200,482 PTE |
| | 1,95583 DEM | 0,787564 IEP | 2,20371 NLG | 5,94573 FIM |
| | 166,386 ESP | 1936,27 ITL | 13,7603 ATS | 340,750 GRD |
| | 239,640 SIT | 0,585274 CYP | 0429300 MTL | 30,1260 SKK |